

## BULLETIN D'INSCRIPTION – année 2010-2011

à ramener complété le jour de l'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

N° de téléphone.....

Adresse .....

.....

.....

E-mail : .....

Problèmes de santé que vous aimeriez signaler au professeur : .....

.....

.....

### **Certificat médical obligatoire** pour valider l'inscription.

A défaut, si vous commencez les cours avant d'avoir remis votre certificat, prière de remplir et signer la **décharge** suivante :

Je soussigné ..... déclare avoir été informé de la nécessité d'un certificat médical d'aptitude à la pratique, et dans l'attente de celui ci, décharge l'association OUPOUAOUT, et son enseignant (Philippe Raynaud ou autre) de toute responsabilité dans la survenue d'un problème de santé quel qu'il soit.

A ..... le .....

*signature*

### **FORMULE CHOISIE :**

**Carnet de 10 cours** (choix des horaires de cours libre)

#### **Forfait annuel 1 cours par semaine**

Discipline	Jour	Heure
------------	------	-------

#### **Forfait annuel 2 cours par semaine**

Discipline	Jour	Heure
------------	------	-------

Discipline	Jour	Heure
------------	------	-------

#### **Forfait annuel 1 cours par semaine**

Discipline	Jour	Heure
------------	------	-------

Discipline	Jour	Heure
------------	------	-------

Discipline	Jour	Heure
------------	------	-------

Mode de règlement si chèque (pour les cartes annuelles seulement)

Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le
Chèque n°	Encaissable le

Merci d'inscrire les dates d'encaissement au dos des chèques.

## EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Une **tenue blanche ou claire** est recommandée pour le yoga, ainsi qu'une couverture épaisse et des vêtements chauds l'hiver.

Les **chaussures doivent être ôtées** dans la salle d'accueil, avant l'accès aux salles et vestiaires.

Pas de cours durant les **vacances scolaires**, ni les formations de l'enseignant, sauf mention contraire.

Les forfaits annuels faisant l'objet d'un tarif préférentiel, leur utilisation est règlementée (réservation en début d'année d'une discipline et d'un horaire).

Pour des raisons d'organisation, Les changements d'horaires ne peuvent être autorisés qu'exceptionnellement, et sur la même semaine, en fonction de la disponibilité des places, en contactant Philippe par téléphone avant le cours).

Tout report de cours sur une autre semaine devient un cours « supplémentaire ».

**Cours supplémentaires** : 7 €, réservation téléphonique pour le Pilates.

Cas particulier : un report est possible en cas de problème de santé survenant en cours d'année et interdisant la pratique d'une activité (certificat médical) sur une durée de plusieurs mois, la carte pourra faire l'objet d'un report sur l'année suivante. Le remboursement de l'adhésion à l'association n'est cependant possible en aucun cas.

Il n'existe aucune autre possibilité de remboursement, sauf cas exceptionnel qui devra faire l'objet d'une demande écrite et documentée au Président, et à son bureau.

L'accès aux cours est réservé aux personnes dûment inscrites et ayant présenté un certificat médical en bonne et due forme. Toutefois, l'éducateur est le responsable de l'organisation des cours et du respect du règlement et a toute liberté d'accepter ou refuser l'accès de ceux-ci.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et en accepter les clauses

A ..... le .....

*signature*